



Travaux de remplacement du réseau électrique

Remplacement et mise aux normes du réseau électrique, du réseau d'urgence et des panneaux électriques dans tous les logements de votre habitation.

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie. Nous veillons à ce que les ouvriers continuent de prendre toutes les précautions requises pour assurer votre santé et votre sécurité. Pendant les travaux :

- Les ouvriers conserveront une distance de 2 mètres avec vous et ils porteront un masque.
- Ils se laveront les mains fréquemment.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes ou toutes nouvelles consignes émises par la Santé publique.

Travaux prévus dans votre logement :

- 1 Les panneaux électriques seront remplacés dans tous les logements.
- 2 Une fois le panneau remplacé, le mur sera réparé (gypse, plâtre et peinture).

Travaux prévus dans l'immeuble :

- 3 Le réseau électrique sera refait.
- 4 Le réseau d'urgence sera remplacé.
- 5 La génératrice située dans le sous-sol sera remplacée et installée sur le toit.





Calendrier

Vers la mi-janvier 2022
à juillet 2022

Interventions dans les logements
vers la mi-mars jusqu'à la fin de
mai 2022



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h

Les rendez-vous dans les loge-
ments se feront à partir de 8 h.



Entrepreneur

Quantum Électrique Inc.



Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

1. Avant le remplacement du panneau électrique, vous devrez :
 - Libérer et enlever complètement ce qui est accroché sur le mur où est situé le panneau électrique;
 - Déplacer les meubles qui se trouvent à proximité afin que les ouvriers aient accès au panneau.
2. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour de l'information générale.
3. Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.
4. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
5. Si, pour une **raison majeure** ou **imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers** ou vos **agentes de liaison**, le plus rapidement possible.

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- Il est possible qu'il y ait du bruit et de la poussière.
- Les ouvriers seront présents :
 - À l'intérieur de l'immeuble, dans le garage, autour de l'immeuble et dans votre logement.
 - Ils entreront chez vous à 2 reprises (environ une journée chaque fois) :
 - 1 Travaux électriques et plâtre;
 - 2 Peinture, finition et remplacement du panneau électrique. Il y aura alors une coupure de courant de 2-3 heures environ.
- À certains moments, il y aura présence de matériel dans les corridors ou à proximité de l'immeuble.



inconvenients
pendant les travaux



pourquoi des travaux

Les travaux de remplacement de la génératrice, des panneaux électriques et du réseau d'urgence visent à les mettre aux normes. Cela permettra d'améliorer le réseau électrique. Le panneau électrique sera plus performant et répondra mieux aux besoins des nombreux appareils d'aujourd'hui.

Investissements

Plus de 2 M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?



CHIRAZE BORGİ

Agente de liaison | 514 872-9224 | chiraze.borgi@omhm.qc.ca



ANDRÉA QUEZADA

Agente de liaison | 514 868-3935 | andrea.quezada@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec